

Compte rendu Conseil de quartier Arsenal - mercredi 5 septembre 2018

- Michèle Prieto, Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Monique Guillermin, 1ère Adjointe au Maire, et Vice-Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- les membres du Conseil de Quartier Arsenal,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Arnaud Lorton, Technicien bureau d'études, Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Michèle Prieto accueille l'assemblée. Elle remercie les services de la Ville pour leur présence. Nathalie Goutorbe et Arnaud Lorton se présentent à l'ensemble des conseillers.

Avant de dérouler l'ordre du jour, Monique Guillermin invite l'assemblée à se recueillir durant une minute de silence, en hommage à Philippe Sirot qui nous a quittés si brutalement cet été. Avec beaucoup d'émotion, il est rappelé combien Philippe était investi dans ce conseil, et notamment encore très récemment avec les services de la Ville, dans la mise en œuvre du projet d'aménagement sportif.

Les animations

Fête de Noël le samedi 8 décembre de 14h à 17h. Au programme, des promenades pour les enfants avec la calèche de M. Collet (500 €), le spectacle de magie de François Charmillon (450 €), et une distribution de cakes et clémentines (150 €)

A l'unanimité, le conseil valide une dépense globale pour cette animation de 1100 €.

Il valide également le coût de réalisation d'une banderole « Conseil de Quartier Arsenal » - 228 € - qui pourra être installée lors des manifestations du conseil ou de ses séances plénières, à l'instar des conseils de quartier Clermont et Bords de Loire, déjà utilisateurs de ce support de communication.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait un point sur les demandes du Conseil. Toutes les informations sont contenues dans le document ci-joint. Le cheminement PL est en cours de chiffrage et sera présenté prochainement aux conseillers.

Le radar pédagogique, demandé par le conseil et validé par M. le Maire lors de la précédente séance, a été acheté par la Ville. Son emplacement sera bien naturellement examiné et décidé avec le Conseil.

Le projet d'aménagement d'un espace sportif et ludique

Arnaud Lorton commente un diaporama et détaille les différents aménagements qui ont été sélectionnés lors des réunions de concertation avec les conseillers.

Ces réunions ont permis d'aboutir à l'avant-projet ci-après :

Choix du site : espace face au Centre Jacques Brel, Avenue de Beauséjour.

Aménagements retenus

- Création d'un emplacement de 80 m² pour un équipement « street workout », avec couche amortissante et sol en gazon synthétique.

- Un espace dédié au fitness avec 5 agrès sur sol en platelage bois intégrant un accès PMR.
- Ajout d'une structure ludique pour les enfants de 6 à 12 ans, près de l'aire de jeux existante ; structure posée sur une couche amortissante, sol en gazon synthétique de 85 m² ; clôture de sécurité en périphérie avec portillon.
- Renouvellement des corbeilles et bancs vétustes ; choix d'un mobilier en métal plus actuel, et surtout plus facile d'entretien.
- Ajout de 2 banquettes autour de la structure ludique, et « assis-debout » autour de l'espace de street workout.
- Diminution de la surface en stabilisé dans le cadre de « zéro phyto », en faveur d'un enherbement de 170 m².
- Resurfaçage de l'espace en stabilisé de 400 m², maintenu pour les joueurs de pétanque.

Coût du projet

Il est contenu dans l'enveloppe spécifique des 100 000 € dédiée aux conseils de quartier (successivement pour chaque conseil, chaque année), et il est estimé à 91 500 € TTC.

Calendrier prévisionnel

- Début novembre : consultation et choix des entreprises
- Avril-Mai 2019 : travaux

Arnaud Lorton remercie les conseillers pour leur implication active et constructive dans ce projet. Agnès Desporte conforte ce constat, et souligne aussi la réactivité d'Arnaud dans la conduite de ce projet. Elle a contribué à son aboutissement rapide qui répond parfaitement aux attentes du conseil, mais également à celle de tous les habitants du quartier. Agnès Desporte indique encore que ce projet sera le premier réalisé de la liste des 8 projets inscrits dans l'enveloppe respective des 100 000 € ; il s'agit d'une belle réalisation dont les conseillers pourront être fiers.

Arnaud Lorton apporte une précision : la portion de l'avenue Beauséjour devant les jeux et agrés de sport sera goudronnée.

Mme Mermet s'inquiète du possible vandalisme sur ces futurs équipements. Mme Guillermin répond que ce matériel installé dans d'autres quartiers n'a jamais subi de dégradation jusque maintenant.

Les questions diverses

- Bd de Verdun, devant les Jardins d'Arras, des automobilistes ne respectent pas les stationnements PMR.
- La friche aux abords du commerce « Le Fournil » est laissée à l'abandon. Il est rappelé que ce site est la propriété du Ministère des Armées auquel la Ville a rappelé, à plusieurs reprises, son devoir d'entretien. La demande a été suivie d'effet une première fois, mais depuis rien n'a été fait. La Ville renouvellera son courrier.
- Colette Roux sollicite la taille des arbres du Bd d'Arras, envahis par les étourneaux ; ils apportent des nuisances à tout le quartier. La remarque est suivie d'un débat sur la pertinence de conserver ou pas ces arbres. Arnaud Lorton précise que la Ville a réfléchi sur une taille en port libre de façon à réduire le coût de cette opération ; après diagnostic, il s'avère que ces arbres ne sont pas suffisamment résistants pour la supporter. L'idée de renouveler les espèces avait également été réfléchie mais présente un coût élevé. Par ailleurs, il faut savoir que la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, protège désormais les arbres d'alignement et interdit leur abattage.
S'agissant de la taille, Arnaud Lorton précise encore qu'elle est réalisée tous les trois ans, la prochaine se fera en 2019. Pour autant, il est bien noté que certains platanes masquent des poteaux de signalisation et des lampadaires, et peuvent ainsi compromettre les conditions de sécurité routière. Attentive à ce constat, la Ville fera procéder à la taille des arbres qui le nécessitent.
- Demande de bouchage des trous Avenue de Vauquois, sur la portion entre Marais de St Gond et Bd de Reims.
- Mme Mermet souligne la bonne coordination du ramassage des feuilles entre les services de la Ville et les habitants, durant l'automne dernier. Une première tournée de ramassage des feuilles dans le quartier de l'Arsenal a déjà eu lieu et se termine. Il sera procédé de la même façon que l'an dernier pour les prochaines.

- Demande d'abri bus et surtout de bancs, pour les arrêts aux Sables, côté Mably et côté Roanne à proximité du supermarché Aldi. Ces arrêts sont très fréquentés, très souvent par des personnes âgées qui font leurs courses à Aldi ; L'installation d'un banc apparaît vraiment indispensable pour ces personnes qui attendent le bus. *A réception de ce compte rendu, l'installation d'un abri voyageur, à cet arrêt, avec un banc, est acté par Roannais Agglomération. Son installation aura lieu courant 2019.*
En revanche, de l'autre côté (sens Mably-Roanne), la pose d'un abri n'est pas possible pour des questions de dimensions.
- Des tags sont signalés aux abords des garages Ophéor, Bd de Péronne.
- Arnaud Lorton informe de l'intention de la Ville d'enherber la Place Aquare dans sa portion en arrière de l'aire de jeux. Les conseillers n'y voient pas d'opposition ; toutefois, ils suggèrent d'avertir la copropriété propriétaire de ce site. La Ville installera un panneau d'information.

Michèle Priéto clôture la séance à 20h, et invite l'assemblée à se réunir autour du verre de l'amitié.

Prochain conseil de quartier Arsenal
mercredi 9 janvier 2019 à 18h, à l'Amicale Laïque, avenue Centrale